



## Commune de Berchem-Sainte-Agathe

Le 25 septembre 2014

### L'ordre du jour du Conseil communal du 25 septembre 2014 à Berchem-Sainte-Agathe

La prochaine séance du Conseil communal se tiendra le jeudi 24 septembre à **20h30**, en la Salle du Conseil (Av. du Roi Albert, 33 – 1082 Berchem-Sainte-Agathe). Il s'agit d'une séance publique à laquelle vous êtes cordialement invités. Vous en trouverez ci-joint l'**ordre du jour**.

Parmi les points qui seront abordés, vous noterez le point 8 relatif à l'**aménagement de deux plaines de jeux, et d'un terrain multisport** sur la place de l'Initiative.

Lors du vote du budget 2014, le **réaménagement de la place de l'Initiative** avait été inscrit parmi les investissements prévus. En effet, **l'activité ludique et sportive dans les quartiers fait partie des points importants de la politique générale** mise en place par le Collège des Bourgmestres et Echevins. S'il s'agit aujourd'hui pour le Collège de faire approuver par le Conseil le dossier qui sera soumis à l'adjudication dans les semaines à venir, les jeunes Berchemois pourront bénéficier des nouvelles installations **avant l'été 2015**.

Les travaux d'aménagement consisteront en l'installation de **deux plaines de jeux** : l'une pour les **2-6 ans** et l'autre pour les **6-12 ans** ainsi qu'un **terrain multisport (basket et mini-foot)**. Aux abords de ces nouvelles installations, sont aussi prévus la réfection des chemins d'accès et l'installation de bancs, de plantations, de poubelles et de clôtures.

Ces aménagements ont fait l'objet d'une demande de **permis d'urbanisme** soumis à l'intervention de la **Commission Royale des Monuments et Sites (CRMS)**. En effet, la place de l'Initiative est située au cœur de la Cité Moderne, **ensemble architectural classé**. Les exigences (type de plantes, finitions, couleurs, etc) et remarques émises par la CRMS ont ainsi été intégrées dans le cahier des charges qui sera soumis ce 25 septembre à l'approbation du Conseil communal.

Notez également le point 10 relatif à l'**approbation provisoire du Plan Communal d'Action de Stationnement** ou **PACS**.

Le Plan Communal de Stationnement de Berchem-Sainte-Agathe ambitionne **pour 2018** la mise en œuvre d'un lot de **mesures cohérentes et en phase avec les directives régionales**. Outre la gestion du stationnement, ces mesures prônent une mobilité contemporaine en faveur de la **mobilité douce** (piétons et vélos), de la **multi-modalité** des déplacements, du recours à de **nouvelles formules** (voitures partagées, utilisation partagée des emplacements hors voirie, boxes à vélos...).

Le PACS développe également une **approche globale** et réaliste vis-à-vis des caractéristiques territoriales de la commune. Il programme le développement de **nouvelles zones bleues**, envisage la création d'une **infrastructure de parking dans le cœur de la commune**. Plus localement, il ambitionne une **amélioration de la fonctionnalité du stationnement** dans les quartiers, davantage de **commodités pour les livraisons**, des "kiss & ride" aux abords des écoles ainsi qu'une intensification de la **lutte contre les stationnements irréguliers**. Enfin, il **intègre et anticipe les modifications planifiées par les communes voisines**.



## Commune de Berchem-Sainte-Agathe

Le 25 septembre 2014

La mise en œuvre du Plan Communal de Stationnement suit un planning prévisionnel donné et la plan fera l'objet d'un rapport **d'évaluation en 2017**.

**Ce point, et d'autres, seront abordés lors du Conseil communal qui se tiendra ce jeudi 25 septembre. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de la suite qui leur sera donnée.**

### **Contacts :**

#### **Sébastien GYSEN**

*Chef de Cabinet du Bourgmestre*

Tel. : 02/464.04.82 – GSM : 0495/62.04.65

sgysen@1082berchem.irisnet.be

#### **Mireille WALSCHAERT**

*Responsable du service Communication*

Tel. : 02/464.04.85 - GSM : 0493/74.26.73

mwalschaert@1082berchem.irisnet.be